LE CACARDEUR

Bulletin municipal

Le 30 avril 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 11 mai 2015, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal : 567-2203
Pompiers, ambulance, police : 911
Centre des loisirs : 567-2177
Site Internet : www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan : 589-4557
Site d'enfouissement : 567-3118 ou 589-4557
Maison des jeunes : 567-1202
CLSC : 567-2274
Fourrière municipale : 589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Le mois d'avril se termine mais le printemps n'est pas encore arrivé, ce qui ne m'a pas empêché de participer à plus de 25 rencontres diverses, soit avec la Sécurité publique, CLD, Régie, Caucus, pôle touristique, MRC, CRÉ (Comité de transition) à Port-Cartier dans la tempête, déjeuner avec le ministre Arcan en compagnie de notre directrice, nous avons profité pour lui déposer environ 12 dossiers de la municipalité, les plus importants étant les Grandes Marées 2010 sans oublier le Parc Nature, les épis de protection du côté Est de la rue Labrie, notre route principale, pont couvert.

Le 24 avril avait lieu une rencontre avec le ministre Lessard concernant la forêt et la faune, des ententes sont en cours avec l'industrie.

En terminant, je tiens à remercier nos bénévoles qui permettent de mettre en place divers mouvements sociaux offrant ainsi une gamme inestimable de services pour

répondre aux besoins de la population.

Je tiens à féliciter nos bénévoles adultes et jeunes : Mme Odette Malouin et M. William Arsenault qui ont été choisis bénévoles par notre municipalité et M. Arsenault a été nommé bénévole jeune au niveau de la MRC de Manicouagan.

Merci à Sarah Hovington, la présidente régionale jeunesse 2014 pour son magnifique discours.

Bonne nouvelle. Nous venons d'apprendre que le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Desjardins de Hauterive a accordé une subvention de 15 000 $ dans le cadre d'achat d'équipements techniques répondant aux besoins grandissant de nos organismes et citoyens. Félicitations à Herman-Carl pour son excellent travail dans ce dossier.

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

INFOS : ***DATES À VENIR POUR LE PAIEMENT DES TAXES : 20 JUIN ET 20 SEPTEMBRE 2015.***

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

➔ ***FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL***

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 18 mai pour la Journée nationale des Patriotes. Bon congé à tous !

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

AVIS – LOGEMENT À LOYER MODIQUE – UN 3 ½ DISPONIBLE

Prenez note qu'un logement 3 ½ est disponible à l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes au 470, chemin Principal.

Ce logement s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, à faible revenu.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 471, chemin Principal. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro 418 567-2203.

Marielle Dionne, directrice

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde,

En ce printemps quelque peu maussade et pluvieux, j'aimerais tout d'abord souhaiter un immense bravo et un gros merci à nos deux bénévoles de l'année : Mme Odette Malouin et M. William Arsenault. Ils ont été récompensés pour leur travail dévoué tout au long de la dernière année dans notre superbe communauté. De plus, M. William Arsenault fut élu bénévole jeunesse régional de l'année dans la Manicouagan. Il est bon de voir que le dynamisme de notre jeunesse n'est pas seulement reconnu dans notre village mais dans la région aussi. Bravo William !!!

J'aimerais remercier toute l'organisation de la soirée des bénévoles qui ont, encore cette année, fait un travail exemplaire. La soirée fut un énorme succès et les gens ont adoré leur expérience. Le repas était succulent. L'animation de la soirée, fait par Mme Mélanie Talbot, a été bien aimé des gens sur place et le spectacle de la troupe Art'Scène, qui a suivi, a encore une fois été grandement apprécié.

Le lendemain, la troupe Art'Scène a donné une deuxième représentation à guichets fermés. Merci à tous de venir encourager les vôtres, les artistes travaillent 7 mois pour vous présenter un spectacle grandiose et votre réaction apporte que du positif pour toutes les personnes y ayant participé de près ou de loin. Merci !!

Nous aimerions inviter ceux et celles qui seraient intéressés par la cuisine collective à venir participer à l'une des 2 réunions d'information et de la mise en place pour l'année prochaine. Il y aura une réunion le mardi 5 mai, à 14 h, au Centre des loisirs pour le groupe de jour (mardi matin) et une réunion le mercredi 6 mai, à 18 h 30, au Centre des loisirs pour le groupe de soir (lundi soir). Cette rencontre servira à se donner des balises de fonctionnement, de répondre aux questions des participant (e) s afin de rendre notre

cuisine collective le plus efficace possible. Venez en grand nombre, il s'agit de votre cuisine !

Puisque l'été arrive à grand pas, il sera bientôt temps de **l'inscription pour le camp de jour**. Cette année l'inscription se fera le **11 juin 2015, de 18 h 30 à 20 h, au Centre des loisirs**. Les enfants à partir de 5 ans peuvent s'inscrire. Notez qu'encore une fois, les places sont limitées à 25 enfants et ce, afin d'être sécuritaire pour nos enfants. Premier arrivé, premier servi ! Nous aurons 3 animateurs sur place.

Nous aurons plus d'information dans le prochain Cacardeur concernant le prix, date, lieu du camp de jour et autres.

Le 3 juin, soyez prudents sur la route, la politique familiale/MADA vous prépare quelques chose de bien rigolo…

Sur ce, bon mois de mai en espérant que le soleil se montre le bout du nez !

CUISINES COLLECTIVES

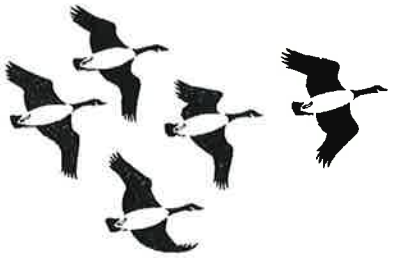

Nous sommes à planifier l'organisation des cuisines pour l'automne 2015.

Deux rencontres sont prévues : **MARDI LE 5 MAI à 14 H** pour la **cuisine de jour** et **MERCREDI LE 6 MAI à 18 h 30** pour la **cuisine de soir**. Le tout se déroule au Centre des loisirs.

LA CUISINE, c'est économique, dynamique et pratique ! C'est un privilège de pouvoir profiter d'un tel service... À QUI LA CHANCE ?

POUR INFORMATION : Nathalie au 567-3009 ou Herman-Carl au 567-2203.

RÉSUMÉ

FÊTE DES BÉNÉVOLES avec la Troupe Art'Scène

Dans le cadre de la Semaine de l'Action bénévole qui se tenait du 13 au 19 avril, le 17 avril dernier, lors d'un souper spectacle, s'est tenue notre fête à nous. Le slogan de cette année était « Le Bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif ».

Le conseil municipal a nommé, pour l'année 2015, ***Mme Odette Malouin, du Cercle des fermières « bénévole adulte » et M. William Arsenault, de la Maison des jeunes Le SQUAT « bénévole jeunesse »***.

Merci une fois de plus à tous les bénévoles de notre communauté. Vous êtes des piliers de notre société.

Merci à Journal Le Manic/André Pelletier, pour le crédit photos.

Voici quelques photos des bénévoles et de la troupe Art-Scène lors de la soirée :

Sur la photo, M. André Lepage, maire, et les bénévoles, nommés par les organismes municipaux, qui ont été présentés lors de cette soirée, soit : Normand St-Gelais (Club Les Skieurs de la Savane), Louis Laperrière (Comité des loisirs), Odette Malouin, adulte (Cercle des fermières), Maryse Desjardins (Club de la FADOQ), Solange Vignola (Fabrique St-Jean-Baptiste), William Arsenault, jeunesse (Maison des jeunes le SQUAT), Robin Lepage (Pompiers volontaires de PAO) et Julien Normand (Troupe Art'Scène).

De plus, lors de la soirée bénévole organisé par le Centre de bénévolat tenue le 19 avril dernier, M. William Arsenault a été nommé « Bénévole jeunesse 2015 » de la MRC de Manicouagan. Toutes nos félicitations !

Scene

Scène

Scène

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

DRAINAGE DES SECTEURS LES BUISSONS ET POINTE-AUX-OUTARDES

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que **des travaux de drainage et de nettoyage** seront effectués sur **le réseau d'aqueduc DES BUISSONS ET DE POINTE-AUX-OUTARDES AU COURS DU MOIS DE MAI.**

IL N'Y AURA PAS D'INTERRUPTION DU SERVICE D'EAU.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments. À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infiltre pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

Merci de votre compréhension.

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

ABRIS D'HIVER – DÉMANTÈLEMENT

Vous aviez jusqu'au 30 avril pour DEMANTELER votre abri d'hiver, ainsi que la structure, qui sert à stationner votre véhicule car, en d'autres mots, c'est une construction TEMPORAIRE et l'abri ne peut pas servir de garage permanent. Cette même réglementation s'applique pour les portiques et les clôtures à neige.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faite-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et

en faire la demande auprès du chef pompier, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y propagation, le feu sera localisé rapidement.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à son déjeuner au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

Date du déjeuner :

- Dimanche : Le 17 mai
  8 h 30 à 11 h 30

Au plaisir de vous y rencontrer !

Info-biblio

Bonjour à tous les lecteurs.

JOUR & HEURE D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE
LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H

MARCHE POUR LA SLA (SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE)

QU'EST-CE QUE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE?

La sclérose latérale amyotrophique, aussi connue comme la maladie de Lou Gehrig, est une maladie neuromusculaire qui s'attaque aux neurones et à la moelle épinière et entraîne progressivement la paralysie du corps.

À ce jour, il n'existe aucun traitement pour prolonger significativement la vie des personnes atteintes. L'espoir passe par les actions importantes entreprises par les associations, les bénévoles, les ambassadeurs et les chercheurs, qui partagent tous la même mission, soit celle de défendre la cause. Les événements de collecte de fonds et les généreuses contributions des donateurs soutiennent les services aux patients et la recherche d'un traitement et, éventuellement, une cure.

Pour une 4e édition, une marche est organisée dans notre municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de venir en aide à l'une de nos citoyennes. Tous les organismes et entreprises sont invités à participer ou peuvent aller visiter le site de la SLA QUÉBEC pour tout renseignement ou **communiquer avec Lyne Vignola et le comité organisateur de POINTE-AUX-OUTARDES** dont font partie Mmes Josée Tremblay, Guylaine Chouinard, Louise Maltais et Nicole Fournier. Les personnes à rejoindre sont :

- Mme Lyne Vignola au 418 567-4733
- Mme Guylaine Chouinard au 418 567-8235

Les dons peuvent être donnés en ligne sur le site de la SLA QUÉBEC ou à la journée du 7 juin 2015. **Nous invitons les gens à se former des équipes** et de **PORTER QUELQUE CHOSE DE BLEU, soit : chapeaux, bas, lunettes, foulards, etc. Le bleu** représente **la fleur Centaurea bleue** – l'emblème national de la SLA au Canada et elle sera en vente lors de la marche.

MERCI ET ON VOUS ATTEND .....

HORAIRE ET ACTIVITÉS
MARCHE POUR LA SLA – DIMANCHE LE 7 JUIN 2015

8 h 00 Arrivée du comité organisateur.

9 h 00 Arrivée des participants et inscriptions au kiosque réservé à cet effet.

10 h 20 Rassemblement pour la marche.

11 h 00 Départ du Centre des loisirs, au 493, chemin Principal, accompagné d'un membre du comité organisateur, de policiers et pompiers.

12 h 30 Retour au centre des loisirs.
Mot de M. André Lepage, maire. Début des animations et de la vente de produits locaux et dîner populaire : hot dogs, sandwichs, café, etc.
Tous les profits iront à l'organisme SLA.

14 h 00 Tirage des lots et remise de prix de présence.

Les Semences Élite du Québec

POMMES DE TERRE À DONNER

Les Semences Élites du Québec ont pris la décision de donner des **pommes de terre de semence rouges et blanches** aux résidents Outardes pour une raison de biosécurité.

QUAND : **Le samedi 16 mai 2015**
HEURE : **De 8 h 30 à 15 h**
OÙ : **Au 44, chemin Principal**

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI !

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan

Veuillez prendre note que *pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée.*

HORAIRE DU SERVICE

- **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
  - Prise de sang et soins infirmiers

    Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

INVITATION

AUX CITOYENS DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le CEDFOB vous fait visiter ses installations du Centre de recherche Les Buissons.

La forêt boréale, du bois et plus !
Voyez ce que la forêt peut vous

apporter !

Laboratoire de micropropagation de chicoutai, fabrication de compost à partir du bois, extraction d'huile essentielle.

Quand : Jeudi 28 mai
Ouvert de : 14 h à 17 h
Pour information : 418 295-2240

VOUS AVEZ REÇU DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, LE CALENDRIER 2015 !!

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mardis : Ordures **Vendredis : Recyclage**
Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 18 mai et 24 juin
Encombrants : 21 mai
Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pensez écocentre avant!

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas d'être déposé dans le bac roulant, tels les meubles endommagés, les appareils électroménagers désuets, les réservoirs à eau chaude non fonctionnels, etc.

Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour cette raison, les matières en bon état doivent être apportées à l'écocentre. Vous pouvez également vous prévaloir de notre service porte-à-porte. Informez-vous des modalités!

Vous désirez participer?

- Déposez vos objets en bordure de rue le soir, la veille de la collecte uniquement
- Laissez-les en bordure de la chaussée jusqu'au ramassage. La collecte peut s'étaler sur quelques jours
- N'ajoutez pas de matières après le passage du camion; celui-ci ne circule qu'une seule fois dans chaque rue
- Vous n'avez plus besoin de vous inscrire

Une seule collecte au printemps!

Chute-aux-Outardes	11 mai
Pointe-Lebel	18 mai
Pointe-aux-Outardes	21 mai
Ragueneau	26 mai

(Vous pouvez vous référer à votre calendrier des collectes)

Baie-Comeau	
Secteur 1	1er juin
Secteur 2	4 juin
Secteurs 3 et 4	9 juin
Secteurs 5 et 6	17 juin
Baie-Trinité	12 juin
Franquelin et Godbout	15 juin

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ✓ Branches ficelées en ballots de 1 mètre de longueur
- ✓ Cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle et petits appareils électriques
- ✓ Électroménagers et petits appareils électriques
- ✓ Ferraille et métaux
- ✓ Matelas, sommiers, meubles, tapis
- ✓ Matériaux de rénovation et de démolition

(maximum 25 kg par item et 1 mètre cube par collecte)

MATIÈRES REFUSÉES*

- ✗ Asphalte, brique, ciment, gravier, pierre, sable, tourbe
- ✗ Ordures ménagères et cadavres d'animaux
- ✗ Pièces et carcasses d'automobiles ou autres pièces mécaniques
- ✗ Toute matière en vrac

- ✗ Bardeaux d'asphalte
- ✗ Matériel informatique
- ✗ Objets trop gros ou trop lourds (1,5 m par 3 m, maximum 25 kg)
- ✗ Pneus
- ✗ Réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs
- ✗ Résidus domestiques dangereux (bonbonnes de propane, peinture, produits chimiques ou toxiques)
- ✗ Téléviseurs et écrans

*Les matières non conformes ne seront pas ramassées

Apportez ces matières à l'écocentre

418 589-4557
info@reglemanicouagan.qc.ca
www.reglemanicouagan.qc.ca

DESSINS À COLORIER

MÉNAGE DU PRINTEMPS

LA FADOQ DE POINTE-AUX-OUTARDES
VOUS INVITE À LA

Fête des pères et des mères
Le 30 mai 2015

À la salle du Centre des Loisirs
493, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, à 17 h 30

Souper et soirée dansante
Admission : 15 $
Musique : Sylvie Morin

Gilles Imbeault - 418 567-2498
Maryse Desjardins - 418 567-8262
Jocelyne Bouchard : 418 567-4961

N.B. Apportez vos consommations.

Bienvenue à tous!